

Samuel Paty : Jean-Michel Blanquer dément le manque de soutien de sa...

6-8 minutes

"Il y a eu soutien complet du professeur", assure Jean-Michel Blanquer le 18 octobre, deux jours après l'assassinat de Samuel Paty ([lire sur AEF info](#)). Alors que des accusations de manque de soutien à l'enseignant de Conflans-Sainte-Honorine de la part de sa hiérarchie ont circulé 24 heures après sa décapitation, le ministre de l'Éducation nationale, interrogé le 18 octobre 2020 sur France Inter, a détaillé le déroulé des faits au sein du collège. "Le soutien de M. Paty, par sa hiérarchie, a été concret et constant dès le début", souligne l'académie de Versailles dans un communiqué de presse.



Jean-Michel Blanquer, le 18 octobre 2020, sur France inter Droits réservés - DR - Luce Burnod

"Il y a eu soutien complet du professeur", assure Jean-Michel Blanquer, interrogé sur France Inter le 18 octobre 2020, un soutien qui s'est "déclenché dès que le problème a été identifié". Alors que des accusations de manque de soutien à Samuel Paty de la part de sa hiérarchie ont circulé sur les réseaux sociaux, s'appuyant notamment sur un article du *Point*, 24 heures après la décapitation de l'enseignant de Conflans-Sainte-Honorine, le ministère de

l'Éducation nationale a retracé le déroulé des faits, détaillant à plusieurs reprises l'assistance dont il a bénéficié.

L'origine de l'affaire remonte à un cours sur la liberté d'expression que Samuel Paty a eu "bien raison" de faire et pour lequel il est "totalement soutenu par l'institution", expose en préalable Jean-Michel Blanquer. Dans le cadre de cet enseignement, le professeur a proposé à ses élèves, susceptibles d'être choqués par les caricatures qu'il montrerait, de pouvoir sortir de classe ou fermer les yeux, retrace en substance le ministre. "Ce point a pu susciter un malentendu car il a pu être vécu comme une discrimination", commente le ministre, ajoutant que "le professeur a senti ce malentendu".

Une intervention "appropriée" de l'équipe "Valeur de la République"

Compte tenu des protestations de deux parents d'élèves, "la principale, qui a été impeccable de bout en bout face à un incident de cette nature, a justement appelé les équipes 'Valeurs de la République'", poursuit-il. L'une d'elles est venue sur place, a "parlé avec le professeur, ils ont ensemble regardé le sujet" puis échangé avec les parents.

"L'incident", que le ministre juge de "faible intensité", était, "pour ainsi dire, clos", relève Jean-Michel Blanquer. Selon lui, "on a une intervention appropriée de cette équipe", le "professeur était satisfait de la façon dont cela s'est déroulé".

Des pressions extérieures à l'établissement

"Les personnes à l'origine de l'assassinat se sont greffées sur cette affaire", continue le ministre, soulignant que "la jeune fille dont le père a créé le scandale n'était pas dans le cours en question". "Il y a des structures extérieures à l'école qui souhaitent créer un scandale, de la violence et faire pression sur l'école", constate-t-il. "Il y a cette vidéo, forte, par ce père qui cherche à créer de la violence autour de cette histoire" et cible le professeur, poursuit-il.

Le père de cette jeune – dont l'exclusion pendant 2 jours relève de "faits qui n'ont rien à voir" —, est venu dans l'établissement "et a fait comme si c'était à cause de ce cours". Il était alors accompagné d'une autre personne "très connue en tant que militant islamiste radical et cette personne a cherché à exploiter l'affaire", insiste le ministre. Et alors que ce père a "fait pression sur

la principale, le professeur a bien entendu été soutenu", assure-t-il.

L'Inspection générale saisie d'une enquête

S'il va demander à l'Inspection générale de "rétablir l'enchaînement des faits", Jean-Michel Blanquer souligne qu'à "aucun moment il n'y a eu menace de mort. Il y a de la diffamation, c'est sûr, et c'est pourquoi la principale a accompagné le professeur au commissariat pour porter plainte", fait-il remarquer. "Personne ne pouvait imaginer que ça pourrait ensuite déboucher sur cette histoire", maintient le ministre.

Et de résumer : "La volonté a été de le soutenir, le soutien a été effectif et se matérialise par différents éléments", jusqu'à cet accompagnement dans le cadre d'un dépôt de plainte.

Il n'a jamais été question de "sévir" contre Samuel Paty

Dans un communiqué diffusé le 18 octobre en fin de journée, le rectorat de Versailles affirme avoir été "aux côtés de Samuel Paty à chaque étape de ce qui a précédé cette tragédie".

Dès les "premières réactions de parents d'élèves présents" lors du cours litigieux, "l'enseignant a immédiatement bénéficié de l'attention et du soutien de la principale du collège", est-il indiqué, en préalable du détail des actions entreprises par cette dernière.

Face à l'intervention et la vidéo du père de famille évoqué par Jean-Michel Blanquer, l'académie de Versailles réitère le soutien "total" manifesté par l'institution à l'égard de Samuel Paty. "À aucun moment, il n'a été dit, ni même sous-entendu, ni pensé que l'institution allait 'sévir' contre M. Paty", est-il affirmé. Le communiqué indique, par ailleurs, que "dès la diffusion de la vidéo, l'Éducation nationale s'est également mise en contact étroit avec les services de police qui ont été alertés dûment en temps et en heure."

Le cyberspace scolaire

Lors de son intervention sur France inter, le 18 octobre, Jean-Michel Blanquer a admis que si les faits de "harcèlement" baissent dans le milieu scolaire, l'institution est en revanche "assez inefficace sur le cyberspace". De la même façon, "pour la pression islamiste, là où nous pouvons être efficaces en classe, c'est plus difficile avec" les cyber-actions.

Cette dimension "numérique" mériterait une "évolution" quant aux modes d'action de l'institution, estime-t-il alors que le projet de loi visant à "lutter contre 'les séparatismes'" doit être présenté en Conseil des ministres le 9 décembre ([lire sur AEF info](#)).

En outre, le ministre a annoncé la mise en place d'un dispositif national d'écoute et de soutien psychologique. Cette cellule, mise en œuvre par la MGEN en partenariat avec le MENJS, est destinée à tous les personnels de l'Éducation nationale. La ligne du 0 805 500 005 est accessible 24/24 et 7 jours/7.